

qu'un membre de l'intéressante corporation des marchands de pruneaux se permette des plaisanteries — des plaisanteries d'épiciers — à l'endroit des pratiques de piété primitives et populaires ; il méprise l'épicier, parent du pharmacien Homais :

Mais l'épicier d'en face est un libre penseur,
Et songe : " Peut-on croire à de telles grimaces ?
Les superstitions abrutissent les masses."

(Promenades et intérieurs, xx)

Dans une *Ballade*, où l'auteur des *Paroles sincères* avoue que, s'il ne va plus à la messe, il demeure pourtant " chrétien de cœur ", voilà que tout d'un coup le paisible assembleur de rimes s'emporte et se fâche. Et contre qui ? contre les gouvernants athées qui essaient de tuer la foi en France, qui volent les prêtres, qui bannissent Dieu de l'école et laïcisent l'alphabet :

On proscriit Dieu de par la loi ;
Les curés privés de salaire
Sont condamnés sans nul pourcevoir ;
Le progrès toujours s'accélère
Du dogme laïque et scolaire.
Mais au peuple on a beau prêcher
L'impie est à l'œuvre circulaire :
Le Français tient à son clocher.

(Ballade pour les clochers de France)

Et le poète, ennemi déclaré des " lois intangibles ", achève son poème par cet *Envoi*, où il invite le gouvernement persécuteur à aller se faire pendre, pour notre bien :

Vous qui menez notre galère
Et la faites si mal marcher,
Allez tous vous faire lamiaire !
Le Français tient à son clocher.

Déjà, en 1871, pendant cette Année terrible, pendant que le vieil Hugo chantait les scélérats de la Commune, François Coppée, tout jeune poète, pleurait sur les victimes, qui intéressaient peu le vieil Hugo :

France !... Nous descendrons dans les geôles profondes,
Où tu verras, parmi les malfaiteurs immenses,
Tristes, mais le cœur sans effroi.
Des vieillards doux et purs, des ouages de guerre,
Des prêtres, arrachés de l'autel où naguère
Ils priaient encor Dieu pour toi.

(Plus de sang).

De cette pensée devait naître le drame du *Pater*, où l'on pleure sur un de ces prêtres, où l'on parle de Dieu et du ciel, où l'on ne donne ni un beau rôle, ni une louange aux assassins : autant de raisons pour lesquelles la censure gouvernementale de 1891 prohiba cette pièce, fort déplaisante aux revenants de Nouméa — nos doux maîtres.

VICTOR DELAPORTE, S. J.

(A suivre)